

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	0
• exclus	0

De la commune de FILLIEVRES

Séance du 27 mars 2026 à 20 heures 00

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 01/04/2026



ID : 062-216203356-20260327-10_2026FILLIEV-DE

Date de convocation :
23 mars 2026Date d'affichage :
23 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Délibération n° 10/2026.
Instauration des
commissions
communales.

M. DOURLENS Jim

Étaient présents :

Dourlens J, Merchez P, Wissart F, Aoumat F, Gabant M, Dourlens L,
Kolano N, Douay R, Merchez J, Delmotte L, Mesnard A, Huret V,
Delforge S, Capendu G, Lecoustre Q.

Secrétaire de séance :

Mme DOURLENS Line

La séance ouverte, Monsieur le maire informe l'assemblée que le conseil municipal peut créer des commissions permanentes ou temporaires dans les domaines de son choix. Le maire est président de droit de chaque commission. Ces commissions sont chargées de préparer et d'étudier les questions qui seront soumises au conseil municipal.

Sont ainsi créées :

- la commission des finances : tous les conseillers municipaux.
- la commission voirie : M. Dourlens J, M. Mesnard A, M. Merchez P, M. Capendu G, M. Lecoustre Q.
- la commission bois : M. Dourlens J, M. Merchez P, M. Aoumat F, M. Capendu G.
- la commission bâtiments communaux : M. Dourlens J, Mme Delmotte L, Mme Merchez J, M. Aoumat F, M. Merchez P.
- la commission fêtes et loisirs : tous les conseillers municipaux.
- la commission espaces verts : M. Dourlens J, Mme Merchez J, Mme Wissart F, Mme Kolano N, Mme Dourlens L, M. Aoumat F.
- la commission affaires sociales : M. Dourlens J, Mme Wissart F, Mme Merchez J.

- la commission complexe scolaire : M. Dourlens J, Mme Huret V, M. Delforge S, Mme Kolano N, Mme Wissart F.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE
MONTREUIL SUR MER le 01 avril 2026.

Publié ou notifié le 01 avril 2026.

Fait à FILLIEVRES, le 01 avril 2026

Le Maire

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le 01/04/2026
ID : 062-216203356-20260327-10_2026FILLIEV-DE

